

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-les-pecheurs-demandent-a-emmanuel-macron-d-annuler-le-projet-7160413>

Parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Les pêcheurs demandent à Emmanuel Macron d'annuler le projet

Le comité des pêches des Côtes-d'Armor est opposé au projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Dans une lettre adressée au Président de la République, Emmanuel Macron, ce vendredi 19 février 2021, les pêcheurs demandent officiellement l'annulation du projet.



Alain Coudray, président du comité local des pêches des Côtes-d'Armor. | ARCHIVE
OUEST-FRANCE

Ouest-France Brice DUPONT. Modifié le 19/02/2021 à 16h21 Publié le 19/02/2021 à 13h47

Depuis novembre 2020, le comité départemental des pêches des Côtes-d'Armor fait part de son opposition claire au projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Un parc de 62 éoliennes dont les travaux doivent démarrer en 2021, pour une mise en service en 2023.

Ce vendredi 19 février 2021, les pêcheurs demandent officiellement l'annulation du projet au Président de la République. Dans une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron, Alain Coudray, président du comité départemental des pêches des Côtes-d'Armor, détaille les raisons de l'opposition des pêcheurs.

« L'État doit avoir l'ambition d'annuler ce projet »

« La décision prise par les professionnels est la conséquence de plusieurs années de concertations n'ayant pas permis d'aboutir à la construction d'un projet qui serait en adéquation avec la préservation des ressources marines et des activités de pêches associées », écrit Alain Coudray.

Rappelant la volonté des pêcheurs « d'accompagner notre pays dans la transition énergétique », soulignant que la profession a « pris part à toutes les discussions relatives au projet », le président du comité départemental des pêches estime aujourd'hui que les engagements pris par Ailes Marines, porteur du projet de parc éolien, sont insuffisants. «La situation ne permet plus de bâtir ce projet dans sa philosophie originelle : construire un parc avec les pêcheurs.»

Pour Alain Coudray, « l'État doit avoir l'ambition d'annuler ce projet. Une décision forte, mais qui montrerait que la France exige que le déploiement des énergies marines se fasse en prenant en considération les usages et la société qui définissent le territoire et dans une volonté de respecter ces derniers et l'environnement. »

Le président du comité rappelle aussi à Emmanuel Macron son discours aux Assises de la mer en 2019, le chef de l'Etat indiquant alors que «les conflits d'usage» devaient être «réglés avant que les parcs ne soient déployés.»

« Il n'est pas trop tard pour éviter des affrontements »

Dans sa lettre, le patron des pêcheurs costarmoricains demande de pouvoir rencontrer prochainement le Président de la République. Rappelant que les professionnels « mettront tout en œuvre pour arrêter en toute légitimité ce projet ». « Il n'est pas encore trop tard pour éviter que des affrontements sans précédent voient le jour en baie de Saint-Brieuc », prévient Alain Coudray.